

**Aide et Action France  
(Anciennement Aide et Action)**

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

## Aide et Action France (Anciennement Aide et Action)

Exercice clos le 31 décembre 2011

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de votre association intègrent les comptes des programmes situés :
  - en Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Comores, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali et au Maroc) ;
  - dans les Caraïbes (Haïti et République Dominicaine) ;
  - en Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge et Chine).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux. En outre, nous avons examiné le calcul des fonds dédiés et validé la présentation comptable de ces fonds dédiés. Nous avons également vérifié que la note 2.5.4 de l'annexe fournit une information appropriée.

- Au 31 décembre 2011, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes, comme décrit dans la note 2.3.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.
- La note 2.5.2 de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations effectuées par votre association et à revoir les calculs effectués.
- La note 9 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que ces modalités font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées. Par ailleurs, nous avons vérifié que les dérogations au règlement comptable et les corrections effectuées sur le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice ont été correctement décrites et justifiées dans cette note annexe du compte d'emploi des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 1<sup>er</sup> août 2012

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Tracq-Sengeissen', written over a horizontal line.

Isabelle Tracq-Sengeissen



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES 2011**

## SOMMAIRE

<b>BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : ACTIF</b> .....	4
<b>BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT : PASSIF</b> .....	5
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	6
<b>ANNEXE</b> .....	8
<b>1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b> .....	9
<b>2. REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	10
2.1 Cadre légal de référence .....	10
2.2 Méthode de présentation .....	10
2.3 Méthode d'intégration des comptes .....	10
2.3.1 Périmètre d'intégration .....	10
2.3.2 Comptes de liaison .....	11
2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises .....	11
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif .....	12
2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2) .....	12
2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2).....	12
2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1) .....	12
2.4.4 Stocks .....	12
2.4.5 Autres créances (annexe 3) .....	12
2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4).....	13
2.4.7 Disponibilités.....	13
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif .....	13
2.5.1 Fonds associatifs.....	13
2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7) .....	13
2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6) .....	13
2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8).....	14
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat .....	14
2.6.1 Recettes de parrainages et dons.....	14
2.6.2 Financements institutionnels .....	15
2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	15
2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires .....	15
2.6.5 Charges et produits exceptionnels.....	16
2.6.6 Gains et pertes de change.....	16
<b>3. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	16
<b>4. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION</b> .....	16
<b>5. EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2011</b> .....	17
<b>6. ETAT DES 3, 5 ET DES 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES</b> .....	18
<b>7. SITUATION FISCALE DU SECTEUR LUCRATIF</b> .....	18
<b>8. ANNEXES</b> .....	19
Annexe 1 : Actif immobilisé .....	19
Annexe 2 : Amortissements des immobilisations .....	20
Annexe 3 : Détail des autres créances.....	21
Annexe 4-1 : Détail disponibilités .....	22
Annexe 4-2 : Détail des valeurs mobilières de placement .....	22
Annexe 5 : Compte de régularisation – actif .....	22

Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif.....	23
Annexe 7 : Provisions .....	24
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés .....	25
Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	26
Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer .....	26
Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales .....	27
Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif.....	27
Annexe 13 : Produits et charges financières .....	28
Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles .....	28
Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources .....	29
<b>9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2011 (CER).....</b>	<b>30</b>
<b>9.1 Préambule .....</b>	<b>30</b>
9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ? .....	30
9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ? .....	31
9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ? .....	31
9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts .....	31
9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public .....	32
9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois .....	32
<b>9.2 RESSOURCES .....</b>	<b>33</b>
9.2.1 Ressources collectées auprès du public.....	33
9.2.2 Autres fonds privés .....	34
9.2.3 Les subventions et autres concours publics.....	34
9.2.4 Autres produits .....	34
9.2.4.1 Produits d'exploitation.....	34
9.2.4.2 Produits exceptionnels .....	35
9.2.4.3 Produits financiers .....	35
9.2.4.4 Autres produits .....	35
9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs .....	35
9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires .....	35
<b>9.3 EMPLOIS .....</b>	<b>35</b>
9.3.1 Missions sociales .....	36
9.3.1.1 Réalisées en France :.....	36
9.3.1.2 Réalisées à l'étranger :.....	36
9.3.2 Frais de recherche de fonds .....	37
9.3.3 Frais de fonctionnement .....	38
9.3.3.1 Frais d'information et de communication .....	38
9.3.3.2 Frais relevant des autres activités.....	38
9.3.3.3 Frais de fonctionnement.....	38
9.3.4 Méthode de ventilation des charges de personnel.....	39
<b>9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public.....</b>	<b>39</b>
<b>9.5 Provisions .....</b>	<b>40</b>
<b>9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées.....</b>	<b>40</b>

## Bilan avant affectation du résultat : ACTIF

En Euros

	ACTIF	2011			2010
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>998 433</b>	<b>439 571</b>	<b>558 862</b>	<b>352 203</b>
	Logiciels informatiques	446 389	439 571	6 818	11 178
	Immobilisation incorporelle en-cours	552 044	0	552 044	341 025
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 266 763</b>	<b>4 139 336</b>	<b>2 127 428</b>	<b>2 287 702</b>
	Terrain	609 796	0	609 796	609 796
	Construction	1 405 633	405 326	1 000 307	1 028 401
	Construction sur sol d'autrui	140 930	124 793	16 137	23 403
	Installations, agencements	554 419	417 696	136 723	150 936
	Matériel de transport	1 907 392	1 693 722	213 670	278 702
	Matériel et mobilier de bureau	745 412	669 348	76 064	89 879
	Matériel informatique	884 038	809 326	74 713	86 183
	Matériel & outillage	14 762	14 754	8	98
	Immobilisation corporelle en-cours	0	0	0	20 197
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles				
	Autres immobilisations	4 382	4 371	11	106
	<b>Immobilisations financières</b>	<b>238 437</b>	<b>2 798</b>	<b>235 638</b>	<b>187 595</b>
Prêt au personnel	40 481	0	40 481	14 281	
Dépôts & cautionnements	79 043	2 798	76 245	61 454	
Prêts & autres	118 912	0	118 912	111 860	
<b>Total I</b>	<b>7 503 633</b>	<b>4 581 705</b>	<b>2 921 928</b>	<b>2 827 499</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	115 088	58 419	56 669	74 142
	Avances et acomptes versés sur commandes	62 615	0	62 615	55 758
	Autres créances	1 727 125	87 373	1 639 752	1 482 391
	Valeurs mobilières de placement	3 009 195	368 444	2 640 751	3 799 970
	Disponibilités	3 066 965	0	3 066 965	2 417 186
	Financements institutionnels	5 247 007	0	5 247 007	6 951 851
	Produit à recevoir	10 700	0	10 700	145 669
	Charges constatées d'avance	1 417 651	0	1 417 651	1 095 517
	<b>Total II</b>	<b>14 656 345</b>	<b>514 237</b>	<b>14 142 109</b>	<b>16 022 485</b>
<b>Ecart de conversion actif (III)</b>	<b>643 271</b>	<b>0</b>	<b>643 271</b>	<b>560 469</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>22 803 249</b>	<b>5 095 942</b>	<b>17 707 307</b>	<b>19 410 453</b>	



## Bilan avant affectation du résultat : PASSIF

En Euros

	PASSIF	2011	2010
FONDS FONDS ASSOCIATIFS	CAPITAUX PROPRES	6 539 736	8 055 543
	EXCEDENT OU INSUFFISANCE EN ATTENTE D'AFFECTATION	-1 549 269	-1 515 807
	<b>Total I</b>	<b>4 990 467</b>	<b>6 539 736</b>
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES ET CHARGES	Provision pour risques et charges	108 941	457 522
	Provision pour risques de change	643 271	560 469
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES	3 943 614	4 239 019
	<b>Total II</b>	<b>4 695 826</b>	<b>5 257 010</b>
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 606 548	2 477 999
	Autres dettes	755 873	652 523
	Dettes fiscales & sociales	1 150 023	988 576
	Produits constatés d'avance	3 399 349	3 387 189
	<b>Total III</b>	<b>7 911 794</b>	<b>7 506 287</b>
Compte de régularisation	Ecart de conversion passif (IV)	109 220	107 420
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>17 707 307</b>	<b>19 410 453</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat partie 1 sur 2:

En Euros

	2011	2010
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
RECETTES LIEES AU PARRAINAGE ET DONNS MUTUALISES		
Parrainages	8 764 651	10 249 436
Dons	5 728 626	6 453 793
Legs	6 341	122 315
	<b>14 499 618</b>	<b>16 825 544</b>
RECETTES LIEES AUX FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS ET D'ENTREPRISES AFFECTES		
Cofinancement	6 143 012	5 823 206
	<b>6 143 012</b>	<b>5 823 206</b>
AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION		
Reprises s/provisions et amortissements	271 777	381 386
Autres produits	2 550 621	2 386 029
	<b>2 822 398</b>	<b>2 767 416</b>
<b>Total I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>23 465 028</b>	<b>25 416 166</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 504	31 581
Achat de matières premières et autres approvisionnements	252 230	117 880
Variation de stocks	18 467	13 967
	<b>272 202</b>	<b>163 427</b>
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	1 625 671	2 291 320
Services extérieurs	2 754 391	2 521 101
Autres services extérieurs	3 375 085	4 676 192
	<b>7 755 147</b>	<b>9 488 613</b>
IMPOTS ET TAXES	358 162	430 932
	<b>358 162</b>	<b>430 932</b>
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 927 700	6 168 680
Charges sociales	1 609 062	1 553 429
	<b>7 536 762</b>	<b>7 722 109</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	373 357	317 129
Dotations aux provisions sur actifs circulant	45 761	95 983
Dotations aux provisions pour risques et charges	9 186	152 881
	<b>428 304</b>	<b>565 993</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 527 578	8 094 902
	<b>8 527 578</b>	<b>8 094 902</b>
<b>Total II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>24 878 154</b>	<b>26 465 976</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-1 413 126</b>	<b>-1 049 810</b>

Compte de résultat partie 2 sur 2:

	2011	2010
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	118 611	153 354
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 941	184 637
Différences positives de changes	144 028	17 297
<b>Total III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>272 580</b>	<b>355 289</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Moins Value de cession de titre	63 244	57 157
Dotation aux amortissements et provisions	284 576	131 560
Intérêts et charges assimilés	1 655	4 116
Différences négatives de change	82 023	59 587
<b>Total IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>431 498</b>	<b>252 421</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>- 158 919</b>	<b>102 867</b>
<b>3. RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>-1 572 045</b>	<b>- 946 943</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 872	165 642
Produits sur cessions d'éléments d'actif	4 081	358
Autres produits exceptionnels	20 151	12 598
Reprise sur provisions et transferts de charges	291 363	0
<b>Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>326 467</b>	<b>178 598</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Autres charges sur opérations de gestion	598 994	1 030 243
VNC des immobilisations cédées	126	2 259
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
<b>Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>599 120</b>	<b>1 032 502</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>- 272 654</b>	<b>- 853 904</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>24 064 075</b>	<b>25 950 052</b>
<b>TOTAL CHARGES (II + IV + VI)</b>	<b>25 908 773</b>	<b>27 750 899</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-1 844 699</b>	<b>-1 800 847</b>
<b>+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>3 028 199</b>	<b>3 018 022</b>
<b>- Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)</b>	<b>2 732 769</b>	<b>2 732 983</b>
<b>Total fonds dédiés</b>	<b>295 429</b>	<b>285 040</b>
<b>5. EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>-1 549 269</b>	<b>-1 515 807</b>

## **Annexe**

Au bilan clos le 31 décembre 2011, dont le total est de 17 707 307 €, et au compte de résultat, faisant apparaître un résultat négatif de 1 549 269 €.

L'exercice 2011, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le trésorier du Conseil d'Administration en date du 30 juillet 2012.

## 1. Faits marquants de l'exercice

### **30 ans : l'anniversaire d'Aide et Action dont la mission est la lutte pour l'Education pour tous**

30 ans fêtés avec une sincère fierté par les acteurs locaux, les bénévoles, les salariés, dans toutes nos régions d'intervention en Afrique, en Asie du Sud, en Asie du sud-est, en Amérique Latine et Caraïbes, en Europe, dans tous les pays où nous agissons avec nos partenaires pour défendre le droit à l'éducation et où nous collectons des fonds pour que demain encore plus d'enfants et d'adultes reçoivent une éducation de qualité.

### **Tenue des 3<sup>ème</sup> Etats Généraux : processus démocratique pour toute l'Association**

Les 1<sup>ers</sup> Etats Généraux en 1998 ont fondé la mission d'Aide et Action en transformant ses modes d'intervention de l'assistance à l'appui et à l'accompagnement.

Les 2<sup>èmes</sup> Etats Généraux en 2004 se sont imposés comme ceux de l'internationalisation : Aide et Action a érigé en fondements de son existence, de son intervention et de son organisation, les principes de partage des décisions, d'autonomie des régions, de responsabilité partagée du développement global de l'internationalisation et de mutualisation des ressources. Ainsi il n'est plus question de Nord ou de Sud, de donateurs ou de bénéficiaires, mais de citoyens du monde qui, ensemble, prennent les décisions permettant à l'association de conduire au mieux sa mission.

Les 3<sup>èmes</sup> Etats Généraux se sont tenus en octobre 2011 à côté de Genève, siège de l'association internationale AEAI.

Face aux défis qu'un monde en mutation présente, l'Association agit ! Elle adapte, à la lumière des résultats issus de ses 3<sup>èmes</sup> Etats Généraux, ses stratégies et ses objectifs aux problématiques éducatives mondiales qui lui sont posées.

Après un an de consultations, d'interviews, de rencontres, de réflexions organisées auprès de 5 450 participants dans nos 29 pays d'intervention, 11 orientations pour mieux servir la mission, l'éducation, sont alors adoptées par le Congrès International.

Les deux premières orientations abordent la question du discours commun d'Aide et Action International et de sa capacité à le porter dans des espaces où s'exerce une influence sur les politiques éducatives. La suivante établit une posture à adopter en cas de crise majeure. Puis, trois orientations ciblent le développement des liens solidaires au sein de l'association, en portant une attention particulière à l'évolution du parrainage. Les cinq orientations finales traitent des partenariats dans une optique de responsabilisation de tous les acteurs de la société sur les enjeux éducatifs.

### **Tenue du 1<sup>er</sup> Congrès International et élection du 1<sup>er</sup> Conseil International d'Aide et Action International**

Après la tenue de l'Assemblée Générale constituante de AEAI South East Asia & China en février puis celle de AEAI América Latina y El Caribe en juillet, le 1<sup>er</sup> Congrès International, nouvellement constitué s'est réuni, en octobre 2011. La naissance du 1<sup>er</sup> Congrès International et l'élection de son Conseil International sont l'aboutissement d'une volonté commune issue des orientations des Etats Généraux de 2004. Ce long processus qualifié d'« Internationalisation de l'Association » confirme le caractère central de la mission d'Aide et Action et de son projet associatif international.

Ce Congrès, composé de membres des assemblées des associations régionales membres d'Aide et Action International et de représentants des thématiques éducatives définies par l'association, est le reflet de la mise en application des principes de partage des décisions et des responsabilités du développement de l'organisation. Ce Congrès international est la pierre

angulaire du projet associatif que l'association porte depuis 8 ans : c'est un ambitieux projet pour prouver ensemble, que « L'éducation change le monde ».

### **Déploiement international d'un nouveau logiciel comptable :**

Après une phase pilote en 2010 sur 4 entités, AEAI a déployé le nouveau logiciel comptable au sein du progiciel libre ERP5 à toutes les entités de l'organisation (22 pays), à l'exception de l'Asie du Sud, pour qui l'utilisation de ce logiciel a été planifiée pour 2012, afin de prendre en compte certaines particularités comptables. La généralisation de ce progiciel pour la tenue de la comptabilité de l'organisation, si elle a nécessité dans un premier temps une adaptation à de nouvelles méthodes de travail, répond à la volonté d'harmoniser, de superviser et de fiabiliser les processus financiers de l'association et ses données financières.

## **2. Règles et méthodes comptables**

### **2.1 Cadre légal de référence**

Les comptes de l'exercice 2011 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales de base, définies en particulier par le plan comptable 1999, en tenant compte des dispositions des règlements CRC 2002-10, 2003-07, 2004-06 relatifs aux actifs, et CRC 2000-06 relatif aux passifs.

### **2.2 Méthode de présentation**

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2011 par rapport à celui de l'année 2010.

### **2.3 Méthode d'intégration des comptes**

Les comptes de l'association résultent de l'intégration des comptes des projets à l'étranger aux comptes de la France.

#### **2.3.1 Périmètre d'intégration**

Les projets intégrés sont tous les projets gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Comores, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Maroc)  
Caraïbes (Haïti, République Dominicaine)  
Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge et Chine)

Les projets non intégrés sont les suivants :

Inde, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India  
Les programmes gérés en partenariat au Sri Lanka et Népal.

### **2.3.2 Comptes de liaison**

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transférés donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

### **2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises**

Les bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan:	taux de clôture
Comptes de liaison de résultat :	taux résultant de la conversion du compte de résultat
Les autres postes du bilan :	taux de clôture

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

Dotations aux amortissements et VNC des immobilisations cédées :	taux historique
Produits et charges transférés par le siège :	taux de clôture
Variation des fonds dédiés :	taux de clôture
Autres postes :	taux moyen pondéré des transferts de fonds

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture, nous la retrouvons au bilan dans le poste « provision pour risque de change ».

## **2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif**

### **2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)**

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
-----------	-----------

### **2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)**

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la valeur d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

Constructions	50 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 4 ans
Matériels de transport	2 à 4 ans
Mobiliers	3 à 6 ans
Matériels de bureau	3 à 6 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans

### **2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)**

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

### **2.4.4 Stocks**

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

### **2.4.5 Autres créances (annexe 3)**

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.



## **2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

## **2.4.7 Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale. Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

## **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif**

### **2.5.1 Fonds associatifs**

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, peut faire l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut également décider de l'utilisation des fonds associatifs pour faire face à des situations d'urgence.

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

### **2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)**

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la clôture.

La provision pour indemnité de retraite a connu une baisse de 59 K€ cette année suite au départ en retraite d'une salariée et à la révision des hypothèses retenues et présente un solde de 53 K€ en 2011 contre 112 K€ en 2010.

Les hypothèses 2011 de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4%

Taux de progression salariale : 3,5% pour les salariés de la Direction Internationale et 3.12% pour les salariés de la Direction France

Tableau de mortalité : 2001-2003

Modalité de départ en fin de carrière : départ volontaire

### **2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)**

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

## 2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifie expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés et peuvent également faire l'objet de constatation de fonds dédiés.

Les recettes issues du parrainage n'étant pas des dons affectés, elles ne donnent pas lieu à la constatation de fonds dédiés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

## 2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

### 2.6.1 Recettes de parrainages et dons

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

## **2.6.2 Financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

## **2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

## **2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association au niveau du siège, correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

En France, si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 46 équipes locales de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif. Cependant sur la base du dernier recensement, le nombre d'heures de bénévolat effectué en France a été estimé à 4610 pour un nombre de bénévoles estimés à 363.

Si le bénévolat existe dans les autres pays d'intervention d'Aide et Action, l'association ne dispose pas à ce jour de données permettant d'estimer les heures bénévoles effectuées.

## 2.6.5 Charges et produits exceptionnels

Dans la rubrique « produits exceptionnels », figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, les annulations de créances irrécouvrables sur des projets, et d'autres charges exceptionnelles.

## 2.6.6 Gains et pertes de change

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

## 3. Engagements hors bilan

Sont renseignés en hors bilan les legs et libéralités acceptés au 31 décembre 2011, non encore libérés.

Nature du Leg	Date acceptation du CA	Date acceptation préfectorale	Montant estimé
Bien immobilier	11/12/2009	11/02/2010	450 000 €
Bien immobilier	11/03/2011	19/04/2011	230 000 €
Total au 31 déc 2011			680 000 €

## 4. Droit individuel à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminé de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2011. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 4202 heures à fin 2011.

Ce volume horaire se répartit en 2741 heures pour les cadres et 1461 heures pour les non cadres.

## 5. Effectifs au 31 décembre 2011

Les effectifs consolidés regroupent l'intégralité des salariés travaillant pour Aide et Action dans le Monde y compris les activités qui ne sont pas directement financées par Aide et Action France.

### 1- Effectifs consolidés au 31 décembre 2011

Effectifs	2011			2010		
	Cadres	Employés	TOTAL	Cadres	Employés	TOTAL
France : salariés France	24	22	46	19	25	44
Direction International	18		18	20		20
<b>Sous - Total France</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>64</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>64</b>
Afrique	49	188	237	47	220	267
Asie du Sud Est	7	34	41	7	28	35
Caraïbes	3	13	16	6	18	24
<b>Effectifs AEA France</b>	<b>101</b>	<b>257</b>	<b>358</b>	<b>99</b>	<b>291</b>	<b>390</b>
	28%	72%	100%	25%	75%	100%
Pour information :						
Inde Projets financés localement		495	495	0	456	456
Inde	17	59	76	15	39	54
Direction Internationale	1		1	1		1
Suisse	5		5	5		5
Hong Kong	1	3	4	1	2	3
<b>Effectifs réseau International</b>	<b>24</b>	<b>557</b>	<b>581</b>	<b>22</b>	<b>497</b>	<b>519</b>
	4%	96%	100%	4%	96%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>814</b>	<b>939</b>	<b>121</b>	<b>788</b>	<b>909</b>
	13%	87%	100%	13%	87%	100%

### 2- Effectifs en France au 31 décembre 2011

	Effectifs Siège		Effectifs Expatriés		Bénévole Siège Estimation		Bénévoles réseau	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Cadres	39	43	0	0				
Employés	25	22	0	0				
Bénévoles					5	6	650	363
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>650</b>	<b>363</b>

## **6. Etat des 3, 5 et des 10 rémunérations les plus élevées**

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 315 824 € pour l'exercice 2011 (316 324 € en 2010).

Ces rémunérations prennent en compte les rémunérations des employés de la direction internationale sous contrat AEA France qui sont refacturées à 100% à AEA International.

Hors ces rémunérations refacturées ;

Le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les plus rémunérées s'est élevé à 413 092 € pour l'exercice 2011 (449 675 € en 2010).

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 696 227 € pour l'exercice 2011 (808 513 € en 2010).

Il est à noter que les membres des conseils d'administration des associations Aide et action sont bénévoles.

## **7. Situation fiscale du secteur lucratif**

Les activités prépondérantes menées par Aide et Action France ne sont pas soumises aux impôts commerciaux (IS, TVA, Contribution économique territoriale). Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2011 de 42 976 €.

Les recettes s'élèvent à 146 322 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (8 279 €), du montant des abonnements au magazine (136 485€), de la vente de produits accessoires (342€) et de cotisations (1 216 €).

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2011 à 189 298 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

## 8. Annexes

### Annexe 1 : Actif immobilisé

Actif immobilisé brut		Solde d'ouverture au 01/01/2011 Valeur Brute	Acquisitions	Mises au rebut	Cessions	Solde de clôture au 31/12/11 valeur brute
Immobilisations incorporelles	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	<b>Logiciels informatiques</b>	<b>447 964</b>	<b>2 090</b>	<b>3 665</b>	<b>0</b>	<b>446 389</b>
	France	353 424	0	0	0	353 424
	Afrique	80 332	2 090	1 638	0	80 784
	ASE	2 027	0	2 027	0	0
	ALC	12 181	0	0	0	12 181
	<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	<b>341 025</b>	<b>212 081</b>	<b>1 062</b>	<b>0</b>	<b>552 044</b>
	France	339 963	212 081	0	0	552 044
	Afrique	1 062	0	1 062	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>788 989</b>	<b>214 171</b>	<b>4 727</b>	<b>0</b>	<b>998 433</b>	
Immobilisations corporelles	<b>Immobilisations corporelles</b>					
	<b>Terrain</b>	<b>609 796</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>609 796</b>
	France	609 796	0	0	0	609 796
	<b>Construction</b>	<b>1 405 633</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 405 633</b>
	France	1 405 633	0	0	0	1 405 633
	<b>Constructions sur soi d'autrui</b>	<b>172 783</b>	<b>8 012</b>	<b>39 865</b>	<b>0</b>	<b>140 930</b>
	Afrique	172 783	8 012	39 865	0	140 930
	<b>Installations et agencement</b>	<b>559 942</b>	<b>22 008</b>	<b>27 531</b>	<b>0</b>	<b>554 419</b>
	France	356 117	17 071	0	0	373 188
	Afrique	171 941	829	27 531	0	145 240
	ALC	31 883	4 108	0	0	35 991
	<b>Matériel et outillage</b>	<b>47 416</b>	<b>0</b>	<b>32 655</b>	<b>0</b>	<b>14 762</b>
	Afrique	46 110	0	31 349	0	14 762
	ASE	1 306	0	1 306	0	0
	<b>Matériel de transport</b>	<b>2 048 017</b>	<b>109 648</b>	<b>250 273</b>	<b>0</b>	<b>1 907 392</b>
	Afrique	1 644 145	44 029	236 413	0	1 451 761
	ASE	29 053	18 151	1 658	0	45 547
	ALC	374 819	47 468	12 203	0	410 085
	<b>Matériel informatique</b>	<b>913 635</b>	<b>48 917</b>	<b>78 514</b>	<b>0</b>	<b>884 038</b>
	France	307 568	3 969	0	0	311 537
	Afrique	530 037	31 574	62 231	0	499 380
	ASE	35 724	7 228	5 963	0	36 989
	ALC	40 306	6 146	10 320	0	36 132
	<b>Équipements de bureau</b>	<b>790 738</b>	<b>22 313</b>	<b>67 108</b>	<b>531</b>	<b>745 412</b>
	France	128 533	1 199	0	0	129 731
	Afrique	604 931	15 846	64 262	531	555 984
	ASE	6 436	1 092	-1 191	0	8 719
ALC	50 838	4 177	4 037	0	50 977	
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>20 197</b>	<b>0</b>	<b>20 197</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	6 331	0	1 949	0	4 382	
Afrique	5 086	0	704	0	4 382	
ALC	1 245	0	1 245	0	0,00	
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>6 574 486</b>	<b>210 898</b>	<b>518 092</b>	<b>531</b>	<b>6 266 763</b>	
Immobilisations financières	<b>Immobilisations financières</b>					
	<b>Prêts au personnel</b>	<b>14 281</b>	<b>34 939</b>	<b>8 739</b>	<b>0</b>	<b>40 481</b>
	Afrique	762	6 860	7 622	0	0
	ALC	13 519	28 079	1 116	0	40 481
	<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>64 252</b>	<b>26 018</b>	<b>11 226</b>	<b>0</b>	<b>79 043</b>
	France	7 447	-1 058	0	0	6 389
	Afrique	50 634	22 224	10 846	0	62 013
	ASE	610	4 546	263	0	4 693
	ALC	5 562	306	118	0	5 749
	Autres prêts	111 860	7 052	0	0	118 912
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>190 394</b>	<b>68 009</b>	<b>19 965</b>	<b>0</b>	<b>238 437</b>	
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>7 553 871</b>	<b>493 078</b>	<b>542 783</b>	<b>531</b>	<b>7 503 633</b>

## Annexe 2 : Amortissements des immobilisations

Actif immobilisé brut		Solde d'ouverture au 01/01/2011	Dotations	Reprises	Solde de clôture au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	436 786	5 816	3 030	439 571
	France	351 290	964	0	352 254
	Afrique	71 287	4 852	1 003	75 135
	ASE	2 027		2 027	0
	ALC	12 181	0	0	12 181
	Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>436 786</b>	<b>5 816</b>	<b>3 030</b>	<b>439 571</b>
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles				
	Construction	377 232	28 094	0	405 326
	France	377 232	28 094	0	405 326
	Constructions sur sol d'autrui	149 380	15 740	40 327	124 793
	France	0	0	0	0
	Afrique	149 380	15 740	40 327	124 793
	Installations et agencement	409 006	37 825	29 135	417 695
	France	221 123	29 424	1 620	248 927
	Afrique	162 032	2 741	27 531	137 242
	ALC	25 851	5 660	-16	31 526
	Matériel et outillage	47 318	90	32 654	14 754
	Afrique	46 013	90	31 349	14 754
	ASE	1 305		1 305	0
	Matériel de transport	1 769 315	176 067	251 659	1 693 723
	Afrique	1 568 217	69 790	240 209	1 397 799
	ASE	23 247	4 360	3	27 604
	ALC	177 850	101 917	11 448	268 319
	Matériel informatique	827 452	66 630	84 757	809 326
	France	293 876	10 051	0	303 928
	Afrique	473 956	45 879	70 956	448 878
	ASE	29 753	4 136	5 963	27 926
	ALC	29 868	6 564	7 838	28 595
	Équipements de bureau	700 859	43 032	74 543	669 348
	France	123 836	719	-1 620	126 175
	Afrique	531 934	36 391	75 712	492 612
	ASE	3 733	1 020	-1 202	5 955
	ALC	41 356	4 903	1 653	44 606
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Autres immobilisations corporelles	6 225	64	1 918	4 371
France	0	0	0	0	
Afrique	5 011	64	704	4 371	
ALC	1 214		1 214	0	
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>4 286 786</b>	<b>367 542</b>	<b>514 992</b>	<b>4 139 336</b>	
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>4 723 572</b>	<b>373 358</b>	<b>518 022</b>	<b>4 578 908</b>
Immobilisations financières	Immobilisations Financières				
	Dépôts et cautionnements	2 798	0	0	2 798
	Afrique	2 798			2 798
	<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 798</b>
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>2 798</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 798</b>
<b>Total Général</b>		<b>4 726 371</b>	<b>373 358</b>	<b>518 022</b>	<b>4 581 706</b>

Les montants négatifs dans la colonne des reprises proviennent des ajustements opérés sur les à nouveaux de certaines régions



### Annexe 3 : Détail des autres créances

Créances	-1 an	de 1 à 3 ans	+3 ans	Exercice N	Exercice N-1	Variation	Variation (%)
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	<b>25 432</b>	<b>8 129</b>	<b>29 054</b>	<b>62 615</b>	<b>55 758</b>	<b>6 856</b>	<b>12%</b>
Afrique	24 404	8 129	29 054	61 587	54 844	6 742	12%
ALC	1 028	0	0	1 028	914	114	12%
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>	<b>25 432</b>	<b>8 129</b>	<b>29 054</b>	<b>62 615</b>	<b>55 758</b>	<b>6 856</b>	<b>12%</b>
<b>Financeurs débiteurs</b>	<b>2 673 404</b>	<b>2 480 464</b>	<b>93 140</b>	<b>5 247 007</b>	<b>6 951 851</b>	<b>-1 704 844</b>	<b>-25%</b>
France	1 661 625	1 002 967	0	2 664 592	3 160 453	-495 861	0%
Afrique	870 510	1 477 497	93 140	2 441 146	3 708 870	-1 267 724	-34%
ASE	1 314	0	0	1 314	0	1 314	0%
ALC	139 955	0	0	139 955	82 528	57 427	70%
<b>Financements institutionnels</b>	<b>2 673 404</b>	<b>2 480 464</b>	<b>93 140</b>	<b>5 247 007</b>	<b>6 951 851</b>	<b>-1 704 844</b>	<b>-25%</b>
<b>Avances aux partenaires</b>	<b>259 310</b>	<b>123 948</b>	<b>0</b>	<b>400 097</b>	<b>674 726</b>	<b>-274 629</b>	<b>-41%</b>
Afrique	257 930	26 069	0	300 838	622 221	-321 383	-52%
ASE	0	69 549	0	69 549	24 586	44 963	183%
ALC	1 379	28 330	0	29 709	27 919	1 790	6%
<b>Financements institutionnels</b>	<b>259 310</b>	<b>123 948</b>	<b>0</b>	<b>400 097</b>	<b>674 726</b>	<b>-274 629</b>	<b>-41%</b>
<b>Fiscale &amp; sociale</b>	<b>45 536</b>	<b>17 871</b>	<b>18 719</b>	<b>82 126</b>	<b>96 693</b>	<b>-14 567</b>	<b>-15%</b>
France	12 707			12 707	7 920	-4 787	-60%
Afrique	32 829	17 871	18 719	69 419	87 606	18 187	21%
ASE		0	0	0	1 167	1 167	100%
<b>Autres créances</b>	<b>721 742</b>	<b>342 617</b>	<b>110 009</b>	<b>1 174 368</b>	<b>710 972</b>	<b>463 397</b>	<b>65%</b>
France	35 378	52 395		87 773	333 545	245 772	74%
Afrique	612 254	151 765	77 222	841 241	287 937	-553 304	-192%
ASE	87	138 457	32 788	171 331	38 407	-132 924	-346%
ALC	74 023			74 023	51 083	-22 940	-45%
<b>Autres créances</b>	<b>767 278</b>	<b>360 488</b>	<b>128 728</b>	<b>1 256 494</b>	<b>807 665</b>	<b>448 829</b>	<b>56%</b>
<b>CREANCES</b>	<b>3 725 423</b>	<b>2 973 029</b>	<b>250 922</b>	<b>6 966 213</b>	<b>8 490 001</b>	<b>-1 523 788</b>	<b>-18%</b>

Les montants affichés sur cette annexe sont nets des provisions pour créances douteuses.

## Annexe 4-1 : Détail disponibilités

Compte bancaire	2011	2010	Variation	Variation (%)
<b>Comptes bancaires</b>				
France	917 917	294 030	623 887	212%
Afrique	1 820 658	1 684 571	136 088	8%
ASE	152 344	112 497	39 847	35%
ALC	150 996	300 525	-149 529	-50%
<b>Total Comptes bancaires</b>	<b>3 041 915</b>	<b>2 391 622</b>	<b>650 292</b>	<b>27,19%</b>
<b>Caisse</b>				
France	5 259	6 861	-1 602	-23%
Afrique	15 253	14 364	889	6%
ASE	2 061	1 892	169	9%
ALC	2 477	2 447	30	1%
<b>Total Caisse</b>	<b>25 050</b>	<b>25 563</b>	<b>-513</b>	<b>-2,01%</b>
<b>Virements internes</b>				
<b>Total Virements internes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total général</b>	<b>3 066 965</b>	<b>2 417 186</b>	<b>649 779</b>	<b>26,88%</b>

## Annexe 4-2 : Détail des valeurs mobilières de placement

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS	Solde au 31/12/11	Solde au 31/12/10
ACTIONS-TITRES COTES BARCLAYS	961 851	1 929 238
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 358	12 358
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	2 034 986	2 034 986
<b>TOTAL</b>	<b>3 009 195</b>	<b>3 976 581</b>

## Annexe 5 : Compte de régularisation – actif

Comptes de régularisation actif	2011	2010	Variation	Variation (%)
<b>Charges constatés d'avance</b>	<b>1 417 651</b>	<b>1 095 517</b>	<b>322 133</b>	<b>29,40%</b>
France	34 466	27 017	7 449	27,57%
Afrique	1 331 381	1 030 923	300 458	29,14%
ASE	21 405	6 284	15 121	240,61%
ALC	30 399	31 293	-895	-2,86%
<b>Produit à recevoir</b>	<b>10 700</b>	<b>163 988</b>	<b>-153 288</b>	<b>-93,48%</b>
France	10 700	143 254	-132 554	-92,53%
Afrique	0	20 734	-20 734	-100,00%
<b>Total Comptes de régularisation actif</b>	<b>1 428 351</b>	<b>1 259 505</b>	<b>168 845</b>	<b>13,41%</b>

Les montants affichés ci-dessus sont les montants bruts.

Les produits à recevoir de la région Afrique étaient provisionnés à hauteur de 18 318 € en 2010.

## Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif

ECARTS DE CONVERSION ACTIF	2011	2010	IMPACT SUR LE RESULTAT
Région Caraïbes	0	-372	372
Région Asie du Sud Est	23 161	0	23 161
Cambodge	3 004		3 004
Laos	10 441		10 441
Chine	9 716		9 716
<b>Région Afrique</b>	<b>620 110</b>	<b>560 841</b>	<b>59 269</b>
Togo	71 838	71 838	0
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	32 225	0
Guinée	128 241	154 189	-25 948
Madagascar	209 642	166 293	43 349
Tanzanie	116 524	74 767	41 757
Maroc	8 636	8 526	110
<b>Total Comptes écart de conversion actif</b>	<b>643 271</b>	<b>560 469</b>	<b>82 802</b>

Les montants affichés ci-dessus sont les montants bruts.

ECARTS DE CONVERSION PASSIF	2011	2010
Région Caraïbes	36 259	85 173
Région Asie du Sud Est	51 830	19 109
Région Afrique	21 131	3 138
<b>Total</b>	<b>109 220</b>	<b>107 420</b>

## Annexe 7 : Provisions

Provisions	Solde d'ouverture au 01/01/2011	Dotations	Reprises	Solde de clôture au 31/12/2011
<b>Provisions pour litiges</b>				
France	51 508		46 508	5 000
Afrique	46 028		10 936	35 092
<b>Total Provisions pour litiges</b>	<b>97 536</b>	<b>0</b>	<b>57 444</b>	<b>40 092</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
France	560 469	82 802		643 271
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>560 469</b>	<b>82 802</b>	<b>0</b>	<b>643 271</b>
<b>Autres provisions</b>				
France	344 004		290 654	53 350
Afrique	15 982		483	15 500
<b>Total Autres provisions</b>	<b>359 986</b>	<b>0</b>	<b>291 137</b>	<b>68 850</b>
<b>Provisions pour l'actif circulant</b>				
<i>Provisions sur stocks et en cours</i>	55 532	9 076	6 189	58 419
France	24 394	1 872		26 266
Afrique	31 138	7 204	6 189	32 153
<i>Provisions sur autres créances</i>	249 563	39 506	201 696	87 373
France	159 601		159 601	0
Afrique	89 962	39 506	42 095	87 373
<i>Provisions sur titres</i>	176 611	191 833		368 444
France	176 611	191 833		368 444
<b>Total Provisions pour l'actif circulant</b>	<b>481 706</b>	<b>48 582</b>	<b>207 885</b>	<b>145 792</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>1 499 697</b>	<b>131 384</b>	<b>556 466</b>	<b>898 004</b>

## Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés

Donateurs	Projet	Fonds restant à engager au 31/12/2010	Utilisation au cours de l'exercice Taux moyen pondéré T89	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées Taux moyen pondéré 689	Effet change	Fonds restant à engager au 31/12/2011
<b>AFRIQUE</b>						
<b>Bénin</b>						
AfD	ADOE II	0	0	10 764	0	10 764
Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'artisanat, du tourisme du Bénin	Appui à la valorisation de l'Approche « Faire-Faire » de l'Alphabétisation comme Moyen d'Apprentissage Centré sur les Exclues (AVAMCE - Composante Alphabétisation)	0	0	18 731	0	18 731
Ambassade de France au Bénin	Construction et équipement d'une "école pilote" à TEPP d'Assinounmé dans la commune de...	8 913	6 673	0	0	2 239
<b>Togo</b>						
AFD	ADOE II	0	0	14 917	0	14 917
AFD	Education pour tous au Togo	879 192	431 852	160 070	0	160 070
UNICEF	Faire Ensemble (projet d'appui à la création d'infrastructure scolaire et d'hygiène dans les régions des savanes, Kara et Maritime)	140 322	18 201	0	0	88 066
BIT	LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA COMMUNE DU MILLEMAIRE(LTE-CM)	0	0	111 806	0	111 806
FONDS INSTITUTIONNEL BIT	Lutte contre le trafic des enfants (LITE)	160 216	168 216	0	0	0
Banque Mondiale	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PDC KARA) - BANQUE MONDIALE	11 600	11 600	0	0	0
Banque Mondiale	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PDC SAVANES) - BANQUE MONDIALE	6 219	6 219	0	0	0
Ambassade de France (SCAC)	REHABILITATION DU MARCHÉ DE LA COMMUNE DE BAFILO (SCAC)	12 272	12 272	0	0	0
Lyreco	EPTT: Réduire les disparités géographiques et de genre de scolarisation au Togo	0	0	102 727	0	102 727
Banque Mondiale	TG PROJET PDC KARA 2011-2012 - BANQUE MONDIALE	0	0	21 516	0	21 516
<b>Niger</b>						
AFD	ADOE II	0	0	11 017	0	11 017
FAO	JPS	575	575	0	0	0
FAO	JPS 2011	0	0	1 101	0	1 101
<b>Burkina Faso</b>						
AFD	ADOE II	0	0	-21 692	0	-21 692
Divers fonds privés	PACTE: Amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants	144 484	136 319	1 091	0	9 256
PPDEB	PACTE: Amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants	0	0	373 157	0	373 157
UNICEF	Projet LITE	2 471	1 961	0	0	510
		3 807	3 807	0	0	0
<b>Sénégal</b>						
AFD	ADOE II	0	0	64 916	0	64 916
SN Nantes	Infrastructures scolaires à Rufisque Ecole Fais (1)	3 113	2 061	0	0	1 052
SN Nantes	Infrastructures scolaires à Rufisque O. Mbengue (3)	1 844	1 638	0	0	206
UNICEF	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services	182 223	182 223	0	0	0
MAE + divers fonds privés	PAPH	179 988	179 988	152 121	0	152 121
Organisation Inter-Églises de coopération au développement	Programme d'Éducation Non Formel Multi acteurs: PMA/ENF ICCO	22 726	14 992	15 675	0	23 408
MAE	ADOE I	93	93	0	0	0
SN Amb. Gde. Bretagne	Développement d'activités génératrices de revenus en milieu scolaire dans le département de Kolda	257	257	0	0	0
UNICEF	École amie des enfants	0	0	30 130	0	30 130
UNICEF	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services 2006	1 691	1 691	0	0	0
LPFTE	SEN SE FORMER A LA VIE "Lutte contre les pires formes de travail des enfants"	0	0	9 260	0	9 260
<b>Mali</b>						
AFD	ADOE II	0	0	13 172	0	13 172
US AID	MLU - PROJET ALTERNATIVES EDUCATIVES EN MILIEU NOMADE	159 919	159 919	69 219	0	69 219
ML ICCO	Projet multi-acteurs d'alphabétisation à Mopti	29 011	29 011	3 204	0	3 204
<b>Guinée</b>						
UNICEF	APPRENDRE LE LONG DES FRONTIÈRES	2 670	2 711	0	41	0
AFD	ADOE II	0	0	21 447	-167	21 280
ALF 2011 (Unicef)	APPRENDRE LE LONG DES FRONTIÈRES 2011	0	0	17 112	-198	16 914
MAE	PROJEG (Convention 2009)	491 375	498 649	0	7 274	0
MAE	PROJEG (Convention 2011)	-34 823	-34 999	205 700	-1 370	204 506
GIN-AIF	PROJET AIF	-6 230	-6 326	0	-96	0
Fondation l'Océane	PACTE: Amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants	12 853	12 853	91 429	0	91 429
Niarhos Stavos Fondation	Aune et reste	-23 412	-23 412	0	0	0
Divers fonds privés	Appui à la décentralisation éducative	28 250	28 250	111 130	0	111 130
<b>Madagascar</b>						
UNICEF	AMELIORATIONS DE L'EDUCATION DES FILLES	97 049	106 215	108 167	1 168	172 357
Ministère Education Nationale	Appui au MENPS pour la construction d'infrastructures équipées	1 106 255	6	0	-11 001	1 072 846
UNICEF	Construction d'infrastructures équipées à Madagascar FTI	91 568	78 174	-6 899	1 635	8 208
AFD	Contribution à l'amélioration des pratiques pédagogiques des maîtres à Madagascar et aux Comores	30 872	0	0	-241	29 940
FCIL - Ambassade du Canada	Appui communautaire sur infrastructure à Androy - FGL	68	70	18	-1	66
Ministère Education Nationale	Promotion de la gouvernance du système éducatif à Androy	0	0	3	0	3
QMM/SA - Région Anosy	APPUI A LA CONSTRUCTION DES DEUX BATIMENTS SCOLAIRES (QMM)	740	0	0	0	718
<b>Tanzanie</b>						
Ambassade de France	Construction et équipement d'un centre d'adultes illettrés des districts de...	859	0	0	-23	836
<b>Bureau régional d'Afrique de l'Ouest</b>						
AFD	ADOE II	0	0	146 242	0	146 242
WAF ICCO	BRAD PROJET AIF 2007	11 677	11 677	0	0	0
<b>Asie du Sud Est</b>						
<b>Cambodge</b>						
Union Européenne	Projet de développement de l'environnement lettré pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et la lutte contre l'illettrisme au Cambodge	-18 073	29 293	22 323	25 043	0
Australian Red Cross	Accès à l'éducation pour les enfants sourds et aveugles au Cambodge	4 732	4 533	2 648	8	2 855
Hoi Meng	Accès à l'éducation pour les communautés pauvres de Kandal et Phnom Penh	0	0	7 504	586	8 090
Union Européenne	Développement de stratégies éducatives ciblées pour les plus démunis	0	0	41 570	2 211	43 782
<b>Laos</b>						
UBS	Petite enfance au Laos	0	0	133 754	10 441	144 195
<b>Chine</b>						
ACR Capital Holdings	Maternelle et Petite Enfance en milieu rural dans la province de Guangxi	0	0	4 754	-2 069	2 685
Fondation Air France	Camps d'été dans les régions frappées par les séismes	0	0	6 006	-2 614	3 392
<b>Caribbes</b>						
<b>République Dominicaine</b>						
Orange	FILLES EN SITUATION D'ADULTES PRÉCOCES	91 265	53 478	0	-5 083	32 704
Union Européenne	SENSIBILISATION POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GESTION PUBLIQUE AU NIVEAU LOCAL	0	0	109 555	9 716	119 271
<b>Haïti</b>						
Union Européenne	PROJET D'APPUI A LA DECENTRAL EDUCATIVE	415 752	414 507	79 042	-3 753	76 594
Divers fonds privés	Formation professionnelle	16 020	16 020	0	0	0
Fan (Jean-Louis David Hatfield)	Nap Vame	0	0	5 500	0	6 500
<b>Asie du Sud</b>						
<b>Sri Lanka</b>						
Union Européenne	Tsunami urgence	24 921	49 842	24 921	0	0
<b>Inde</b>						
Union Européenne	Vocational education (Andrah Pradesh) APVE	289 192	289 192	356 255	0	356 255
Schneider	Illead	80 114	80 114	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>4 239 019</b>	<b>3 028 198</b>	<b>2 732 770</b>	<b>23</b>	<b>3 943 613</b>

## Annexe 9 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes	2011	2010	Variation	Variation (%)
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>				
France	400 314	370 298	30 015	8%
Afrique	1 911 931	2 044 371	-132 440	-6%
ASE	21 716	8 787	12 930	147%
ALC	272 588	54 543	218 044	400%
<b>Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 606 548</b>	<b>2 477 999</b>	<b>128 549</b>	<b>5,19%</b>

## Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer

Autres dettes	2011	2010	Variation	Variation (%)
<b>Charges à payer</b>				
ASE	18 718	0	18 718	
<b>Total Charges à payer</b>	<b>18 718</b>	<b>0</b>	<b>18 718</b>	<b>#DIV/0!</b>
<b>Transferts restants à effectuer</b>				
Afrique	36 061	0	36 061	0%
ASE	9 237	0	9 237	0%
<b>Total Transferts restants à effectuer</b>	<b>45 298</b>	<b>0</b>	<b>45 298</b>	<b>#DIV/0!</b>
<b>Divers créditeurs</b>				
France	378 076	356 913	21 163	6%
Afrique	306 484	186 678	119 806	64%
ASE	4 560	108 932	-104 372	-96%
ALC	2 738		2 738	0%
<b>Total Divers créditeurs</b>	<b>691 858</b>	<b>652 523</b>	<b>39 335</b>	<b>6,03%</b>
<b>Total Autres dettes</b>	<b>755 873</b>	<b>652 523</b>	<b>103 350</b>	<b>15,84%</b>

## Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales	2011	2010	Variation	Variation (%)
<b>Dettes sociales à payer</b>				
France	328 466	284 722	43 744	15%
Afrique	93 399	43 903	49 496	113%
ASE	35 415	16 242	19 173	118%
ALC	1 097	4 092	-2 995	-73%
<b>Total Dettes sociales à payer</b>	<b>458 377</b>	<b>348 959</b>	<b>109 417</b>	<b>31%</b>
<b>Taxes assises sur salaires</b>				
France	30 653	34 458	-3 805	-11%
Afrique	84 432	62 800	21 633	34%
ASE	676	477	200	42%
<b>Total Taxes assises sur salaires</b>	<b>115 761</b>	<b>97 734</b>	<b>18 027</b>	<b>18%</b>
<b>Charges sur congés à payer et autres</b>				
<b>Provisions pour congés à payer</b>	<b>395 207</b>	<b>325 860</b>	<b>69 347</b>	<b>21%</b>
France	273 737	217 596	56 141	26%
Afrique	104 778	102 868	1 910	2%
ASE	12 704	5 397	7 307	135%
ALC	3 989	0	3 989	0%
<b>Provisions pour charges s/congés payés</b>	<b>166 655</b>	<b>148 475</b>	<b>18 180</b>	<b>12%</b>
France	149 522	137 314	12 208	9%
Afrique	17 133	11 162	5 972	54%
<b>Total Charges sur congés à payer et autres</b>	<b>561 862</b>	<b>474 335</b>	<b>87 527</b>	<b>18%</b>
<b>Autres</b>				
<b>Trésor public, taxe sur les salaires</b>	<b>2 339</b>	<b>2 293</b>	<b>45</b>	<b>2%</b>
Afrique	-2 623	0	-2 623	0%
ALC	4 961	2 293	2 668	116%
<b>Trésor public, impôt sur les sociétés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Divers</b>	<b>11 685</b>	<b>65 254</b>	<b>-53 570</b>	<b>-82%</b>
France	0	55 459	-55 459	-100%
Afrique	11 685	9 796	1 889	19%
<b>Total Autres</b>	<b>14 023</b>	<b>67 547</b>	<b>-53 524</b>	<b>-79%</b>
<b>Total Dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 150 023</b>	<b>988 576</b>	<b>161 447</b>	<b>16%</b>

## Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif

	2011	2010	Variation	Variation (%)
France	1 916 054	2 153 726	-237 673	<b>-11%</b>
Afrique	1 358 515	1 220 298	138 217	<b>11%</b>
ASE	14 572	13 165	1 408	<b>11%</b>
ALC	110 208	-	110 208	
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>3 399 349</b>	<b>3 387 189</b>	<b>12 161</b>	<b>0%</b>

## Annexe 13 : Produits et charges financières

Compte	France	Afrique	ASE	ALC	2011
<b>Produits financiers</b>					
Autres intérêts et produits assimilés	117 177	938	439	57	118 611
Reprises de provisions et reprises de charges	9 941	-	-	-	9 941
Différences positives de change	56 303	44 392	2 420	40 912	144 028
<b>Total Produits financiers</b>	<b>183 421</b>	<b>45 330</b>	<b>2 860</b>	<b>40 969</b>	<b>272 580</b>
<b>Charges financières</b>					
Moins value de cession de titres	63 244	-	-	-	63 244
Intérêts et charges assimilés	-	1 655	-	-	1 655
Différences négatives de change	59 424	3 847	16 538	2 214	82 023
Dotations aux amortissements et provisions	284 576	-	-	-	284 576
<b>Total Charges financières</b>	<b>407 244</b>	<b>5 502</b>	<b>16 538</b>	<b>2 214</b>	<b>431 498</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>-223 823</b>	<b>39 828</b>	<b>- 13 678</b>	<b>38 754</b>	<b>- 158 919</b>

## Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles

Compte	France	Afrique	ASE	ALC	2011
<b>Produits exceptionnels</b>					
Produits exceptionnels sur opération de gestion	695	6 536	887	2 753	10 872
Produits sur cession d'actifs	-	-	50	4 031	4 081
Autres produits exceptionnels	10 130	6 438	-	3 583	20 151
Reprise sur provisions	288 853	2 510	-	-	291 363
<b>Total Produits exceptionnels</b>	<b>299 679</b>	<b>15 483</b>	<b>938</b>	<b>10 367</b>	<b>326 467</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>					
Autres charges sur opérations de gestion	468 959	123 733	14	6 289	598 994
Valeur nette des actifs cédés	-	126	-	-	126
Dotations aux amortissements et provisions	0	-	-	-	0
<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>468 959</b>	<b>123 859</b>	<b>14</b>	<b>6 289</b>	<b>599 120</b>
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>- 169 280</b>	<b>- 108 376</b>	<b>924</b>	<b>4 078</b>	<b>- 272 654</b>



# Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	EMPLOIS de 2011 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2011 (3)	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES sur 2011 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011 (4)	
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		3 626 835	T1
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>17 372 588</b>	<b>10 485 654</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>14 165 801</b>	<b>14 165 801</b>	<b>T2</b>
1.1. Réalisées en France	1 185 630	1 141 813	1.1. Dons et Legs collectés	14 165 801	14 165 801	
- Actions réalisées directement			- dons manuels NON affectés	14 159 460	14 159 460	
Formation au dvpt du réseau bénévoles	21 550	20 754	Parrainages	8 759 684	8 759 684	
Projets en France	427 478	411 680	Autres dons	5 122 565	5 122 565	
Information et sensibilisation du public	736 602	709 379	Collectés à l'étranger	277 212	277 212	
- Versements à d'autres organisme agissant en France			- dons manuels affectés	0	0	
1.2. Réalisées à l'étranger	16 186 958	9 343 841	- legs et autres libéralités NON affectés	6 341	6 341	
- Actions réalisées directement	12 725 992	6 248 931	- legs et autres libéralités affectés	0	0	
Afrique dont:	9 170 382	4 039 578	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0	
Direction Afrique	692 319	533 758	- Produits financiers (si à partir de fonds AGP)	0	0	
Niger	456 994	296 954				
Togo	1 903 486	360 699				
Sénégal	1 477 688	433 092				
Guinée	1 746 171	604 966				
Bénin	320 507	275 627				
Burkina Faso	593 693	323 080				
Tanzanie	258 124	241 254				
Madagascar	1 018 660	537 894				
Mali	393 253	134 203				
Maroc	235 663	226 953				
Comores	73 825	71 096				
Caraïbes dont:	2 663 466	1 539 486				
Coordination Caraïbes	618 832	595 962				
Haïti	1 872 487	832 910				
République Dominicaine	172 146	110 614				
Asie du Sud-Est dont:	892 144	669 867				
Coordination Asie du Sud Est	188 057	181 107				
Programmes Cambodge, Vietnam, Laos	704 087	488 760				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 460 966	3 094 911				
Asie du Sud dont:	1 919 832	1 610 732				
Coordination Asie du Sud	504 541	485 895				
Inde	1 415 291	1 124 837				
Actions réalisées par Aide et Action International	1 541 134	1 484 179				
Dont ETG	513 367	513 367				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 903 593</b>	<b>2 903 593</b>	<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>1 835 094</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 715 801	2 715 801	- Partenariats d'entreprises - dons non affectés	642 038		
- dont frais de traitement des dons	377 998	377 998	- Partenariats d'entreprises - dons affectés	1 193 057		
- dont frais de collecte des dons	2 337 802	2 337 802				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	173 577	173 577				
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics : obtention de subventions, prix de journée et autres concours)	14 215	14 215				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 009 159</b>	<b>1 988 297</b>	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>4 641 735</b>		
- dont frais d'information et de communication	422 400	403 234	- Ministère des Affaires Étrangères Français (AFD)	1 443 244		
frais d'information et de communication	422 400	403 234	- Union Européenne	374 481		
- dont frais relevant des autres activités	71 309	0	- Autres bailleurs de fonds institutionnels	2 824 010		
- dont frais de fonctionnement	2 046 491	1 583 063				
frais de gestion	1 822 873	1 583 063				
dotaions aux amortissements	69 252	0				
frais financiers	146 670	0				
impôts et taxes	7 696	0				
- dont charges exceptionnelles	468 959	0				
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		15 375 544				
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>23 285 340</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>21 209 595</b>		
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>339 524</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>570 571</b>		
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>2 732 769</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURES</b>	<b>3 028 198</b>		
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>0</b>		<b>T4</b>
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 549 269</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>26 357 633</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>28 357 633</b>	<b>14 165 801</b>	<b>T2+ T4</b>
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		363 260				
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		194 737				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 544 068	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		15 544 068	T6
			Soide des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		2 240 568	T7 = T1
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>BENEVOLAT :</b>						
France 3 personnes au siège SAF (392h) + 3 personnes au siège Parrainage (406h) + 363 personnes en Equipes Locales hors administrateurs (3 812 h)						

## **9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2011 (CER)**

### **9.1 Préambule**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER) fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8), celui-ci n'avait pas évolué depuis.

Dans son rapport<sup>1</sup>, en date d'octobre 2007, la Cour des Comptes note la divergence des comptes emploi-ressources suivant les associations et introduit la nécessité d'un référentiel commun pour l'élaborer. Elle donne donc quelques éléments pour des principes communs dans l'élaboration du CER et accorde une importance particulière à la clarté et à la qualité de l'information transmise aux donateurs.

Dans ce même objectif, le Conseil National de la Comptabilité a publié un avis le 03 avril 2008 relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations faisant appel à la générosité publique.

Un arrêté<sup>2</sup> portant homologation d'un nouveau règlement comptable relatif au Compte Emploi des Ressources a ensuite été publié au JO du 21 décembre 2008.

Ce nouveau règlement norme la présentation du compte emploi ressources en s'attachant notamment à la définition des missions sociales et à l'utilisation des ressources issues de la Générosité du Public. Il est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

#### **9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ?**

Les organismes faisant appel à la générosité du public ont l'obligation d'établir un CER.

Le CER fait partie de l'annexe des comptes annuels, soumis dès lors au contrôle du commissaire aux comptes et à l'obligation de publicité.

Le CER est un document financier structuré sous forme de tableau en deux parties, la première partie sur la provenance des fonds récoltés (partie ressources) et, la deuxième partie, sur l'utilisation de ces mêmes fonds (partie emplois).

Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

---

<sup>1</sup> «Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur la qualité de l'information financière communiquée aux donateurs par les organismes faisant appel à la générosité publique».

<sup>2</sup> JORF n°0297 du 21 décembre 2008 page 19651 texte n° 12

### **9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?**

Le mode d'établissement du CER 2011 est similaire à celui des deux années précédentes.

### **9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ?**

Les **colonnes 1 et 2** du CER constituent un tableau globalisé «intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme», en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges à une entité non intégrée et de refacturations entre programmes.

En effet, afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat. En 2011, l'écart entre le compte de résultat et le CER sera constitué par les charges de la direction internationale portées par l'entité française et ses programmes intégrés et refacturés à l'entité internationale (2 068 K€) et par des refacturations entre programmes (215 K€).

Les **colonnes 3 et 4** du compte d'emploi annuel des ressources ont pour objectif :

— d'affecter les dons issus de la Générosité du Public par type d'emplois ; et  
— d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées auprès du Grand Public des campagnes antérieures. Pour ce faire, il est tenu compte, dans les emplois, des acquisitions d'immobilisations brutes d'un montant significatif pour la partie financée par les ressources susvisées, après déduction des amortissements.

D'autre part les ressources collectées affectées à une mission sociale provenant de la générosité du public et non consommées au titre de l'exercice sont inscrites dans le CER sous la rubrique « Ressources affectées aux missions et non encore utilisées ».

Par symétrie, au fur et à mesure de leur utilisation, elles sont portées sous la rubrique « Report des ressources collectées et non utilisées des exercices antérieurs ».

Pour l'établissement du CER, les définitions suivantes sont nécessaires :

- la mission sociale de l'association et les principes et méthodes d'affectation des coûts
- La définition de la Générosité du public
- Les règles d'affectation des ressources au financement des emplois.

### **9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts**

Ainsi que la définissent les statuts d'AEA France, a mission sociale est l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'association pour faire « progresser » la cause de l'« Education Pour Tous », prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout où elle l'estime nécessaire et réalisable, y compris les populations migrantes ou en situation de crises, d'urgence, dont le droit fondamental à une éducation de qualité est bafoué ou mis en péril, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement.

Cette action s'effectue en coopération avec les autres entités Aide et Action dans le monde, au sein de l'Organisation Aide et Action International.

Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le développement du lien de solidarité, dont le parrainage, fondement de l'association.

Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences sur le domaine éducatif.

L'Association soutient des projets de développement par l'éducation et favorise l'action militante pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous.

Elle s'appuie notamment sur une équipe exécutive et sur l'engagement bénévole.

L'engagement bénévole au sein d'AEA France contribue à développer la mission de l'association, notamment à travers :

- La promotion de la solidarité internationale ;
- La valorisation du lien solidaire entre tous les acteurs qui soutiennent la cause ;
- Le développement de la vie associative internationale ;
- Les possibilités d'échanges et de rencontre entre tous les acteurs de l'Organisation Aide et Action International.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration. En particulier les coûts de masse salariale ont été répartis selon le temps passé par le salarié sur la mission sociale.

### **9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public**

Sont considérés comme issus de la générosité du public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations
- Dons manuels hors campagne
- Legs et donation...

### **9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois**

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des FI et autres ressources affectées (hors AGP : appel à la générosité du public) financent les projets auxquels elles sont affectées. Cependant, compte tenu des

conventions signées, un % de ces ressources finance les frais de fonctionnement et la collecte.

- Les ressources non affectées (hors AGP) et venant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- Les reprises de provisions consommées compensent la charge correspondante en emploi. Les reprises de provisions non consommées financent les emplois de même nature.
- L'AGP non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.

Calcul du montant de début d'exercice de la générosité du public non affectée et non utilisée (T1) :

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

L'« A nouveau » est le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisé.

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice a été corrigé à hauteur de 369 589 euros afin de prendre en compte une correction relative à la présentation des dotations aux amortissements, des reprises de provisions et des financements affectés des exercices 2009 et 2010.

Le « A nouveaux » arrêté au 31 décembre 2010 est donc de 3 627 M€ figurant sur le CER.

D'autre part Les immobilisations financées par la générosité du public dans l'année sont renseignées dans le CER (T5).

## 9.2 RESSOURCES

Les ressources comprennent les rubriques suivantes :

- ressources collectées auprès du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics
- autres produits.

### 9.2.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.

Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.

Pour 2011, le parrainage s'élève à : 8 760 K€ (contre 10 249 K€ en 2010).

- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Ils s'élèvent à 5 123 K€ (contre 5 247 K€ en 2010).
- Aide et Action Suisse a transféré 277 K€ de ressources collectées auprès du public à Aide et Action France, afin de financer différents projets. En 2010, le transfert était de 394 K€.
- Legs et autres libéralités encaissées. Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission. Ils sont de 6 K€ en 2011 contre 122 K€ en 2010.

### 9.2.2 Autres fonds privés

Les partenariats d'entreprises connaissent une forte progression de 123% en 2011 et s'élèvent à 1 835 K€ contre 821K€ en 2010. AEA Suisse a transféré des fonds privés à hauteur de 385 K€ pour qu'AEA France finance les projets tels que « Investir dans les exclus » au Togo ; Préscolaire Pour Tous » à Madagascar et NAPE – VANSE en Haiti...  
71% des partenariats d'entreprises sont affectés à des programmes.

### 9.2.3 Les subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, autrement dit les financements institutionnels, sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

Les recettes de financements institutionnels de 2011 sont en forte diminution (-1,18 M€, soit -20%) et s'établissent à 4 642 K€.

Ces recettes ne correspondent pas aux nouveaux contrats signés au cours de l'exercice mais aux réalisations de l'année prévues dans les conventions en cours.

### 9.2.4 Autres produits

Dans cette rubrique figurent les recettes issues de :

#### 9.2.4.1 Produits d'exploitation

Ils proviennent :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, crayons...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 161 K€ en 2011 (contre 174 K€ en 2010).

#### **9.2.4.2 Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels traduisent des événements ne correspondant pas à l'activité courante de l'association, telles que des cessions d'immobilisations ou des rectifications d'années antérieures.

En 2011, les produits exceptionnels sont de 38 K€ (179 K€ en 2010). Ils correspondent essentiellement à des produits sur cession d'actifs, des produits exceptionnels concernant des chèques non encaissés dans les délais, et d'autres produits provenant de divers ajustements sur exercice antérieur.

#### **9.2.4.3 Produits financiers**

Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les écarts de change, les plus values sur les Valeurs Mobilières de Placement, et autres produits financiers sur opérations financières. Ils s'élèvent à 263 K€ (171 K€ en 2010) dont 119 K€ liés aux autres intérêts et produits assimilés et 144 K€ liés à des différences positives de change.

#### **9.2.4.4 Autres produits**

Les autres produits s'élèvent à 105 K€ et correspondent en grande partie au montant de production immobilisée dans le cadre du développement d'outils informatiques immobilisés.

#### **9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs**

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31/12/10 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2011. Ils s'élèvent à 3 028 K€ (contre 3 018 K€ en 2010).

#### **9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires**

(Cf. point ci-dessus : 2.6.4 *Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires*)

### **9.3 EMPLOIS**

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement
- ressources restant à affecter.

## 9.3.1 Missions sociales

### 9.3.1.1 Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévole, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2011 à 1 186 K€ (1 482 K€ en 2010) et se décomposent de la manière suivante :

- Formation au développement du réseau bénévole : 22 K€ (contre 16 K€ en 2010). Les charges enregistrées dans ces comptes concernent majoritairement les frais de déplacement du personnel du service « **Mobilisation** » et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- Projets : 427 K€ (630 K€ en 2010). Ces charges représentent les coûts directs et indirects des projets éducatifs (projets d'école, citoyendedemain.net, plaidoyer Europe).
- Information et sensibilisation du public : 737 K€ (836 K€ en 2010). Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation menées par l'équipe « **Mobilisation** » et certaines menées par le service de « communication », activités qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. Ce sont notamment la production et le routage du magazine, la production de communiqués de presse, la gestion du lien de solidarité, les « Défis pour l'Education »...

### 9.3.1.2 Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 16 187 K€ (17 854 K€ en 2010), sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds.

A l'intérieur de ces sous-ensembles une articulation est opérée par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne, influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques



- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations...

Les actions réalisées par Aide et Action International, concernant la mission, représentent 1 541 K€ (1 014 K€ en 2010). Aujourd'hui, ces charges sont, entre autres, celles liées au développement des thématiques et de la mission éducative, de l'édition de documents visant à la sensibilisation à la cause de l'Education, de la conduite du processus des Etats Généraux.

Des actions menées par AEAI, la conduite des 3ièmes Etats Généraux (ETG) s'élèvent à 513 K€ en 2011. Ce processus fédérateur que sont les ETG, ont rassemblé plus de 5 400 participants, dans les 29 pays de présence d'Aide et Action, dont 19% d'enfants. Les Etats Généraux sont une grande période de discussions engagées au sein de l'association. Ces échanges sont organisés sous forme de débats, autour de grands thèmes. Ils se terminent par la validation de plusieurs propositions d'orientations d'avenir pour Aide et Action. Ces orientations forment un cadre pour nos actions. Pour la 3e édition des Etats Généraux, voilà les trois thèmes de débat :

- **Acteurs du développement et partenariat ;**
- **Lien de solidarité ;**
- **Discours et influence.**

C'est l'occasion pour les différents types d'acteurs engagés avec Aide et Action, de proposer des orientations qui permettront au projet associatif de s'améliorer. Pour l'association dans son ensemble, c'est **l'opportunité d'enrichir sa mission grâce aux expériences de tous les acteurs mobilisés en faveur de l'Education.**

Seule la proportion de la masse salariale de la Direction Internationale consacrée à la conduite de ces actions est incluse dans la partie du CER correspondant à la mission sociale.

### **9.3.2 Frais de recherche de fonds**

Les frais de recherche de fonds s'élèvent en 2011 à 2 904 K€ (2 600 K€ en 2010) et se décomposent comme suit :

**Les frais de traitement des dons** comprennent les charges des reçus fiscaux, les frais financiers liés aux prélèvements automatiques des donateurs et parrains et la part de masse salariale affectée aux frais de traitement des dons.

**Les frais de collecte des dons** sont les charges salariales liées au développement des ressources internationales, les charges liées aux actions de marketing direct (phoning, street marketing), aux annonces presse, marketing Internet, incluant les honoraires d'agences-

conseils, ainsi que d'une partie des activités de collecte menées par la Suisse et subventionnée par l'association, ainsi que les activités de recherche de fonds d'AEA Hong Kong (160 K€ en 2011).

**Autres frais de recherche de fonds** : cela correspond aux frais de consultance et charges salariales liés au développement des ressources internationales.

### 9.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 3 009 K€ en 2011 (3 244 K€ en 2010) et se décomposent comme suit :

#### 9.3.3.1 Frais d'information et de communication

Les frais d'information et de communication sont les charges ne visant pas à la sensibilisation directe à la cause de l'Education. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains... Ils s'élèvent à 422 K€ (476 K€ en 2010).

#### 9.3.3.2 Frais relevant des autres activités

Dans cette rubrique, d'un montant total de 71 K€ (contre 50 K€ en 2010), figurent les achats des produits commerciaux (cartes de vœux, tee-shirts...) ainsi que la part de masse salariale affectée à cette rubrique.

#### 9.3.3.3 Frais de fonctionnement

Ce poste, d'un montant total de 2 046 K€ (1 902 K€ en 2010), regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion.

**Les frais de gestion** prennent en compte les frais de gestion de la Direction Internationale, les frais engagés par la Direction France, les frais de fonctionnement (Service administratif et financier, entretien, maintenance des bureaux et du matériel, fournitures de bureau, déplacements...) et la part de la masse salariale affectée aux charges de frais de gestion. Ils s'élèvent à 1 823 K€ (1 651 K€ en 2010).

**Les dotations aux amortissements** correspondent aux amortissements selon les règles de gestion en vigueur en France (1 à 20 ans selon les biens). La ventilation des dotations aux amortissements dans les différentes rubriques d'emploi du CER est réalisée en fonction du rattachement du bien amorti à la mission sociale ou au fonctionnement de l'association. Elles s'élèvent à 69 K€ (80 K€ en 2010).

**Les frais financiers** comprennent principalement les frais de gestion de service et de gestion financière et s'élèvent à 147 K€ (154 K€ en 2010).

**Les impôts et taxes** sont composés essentiellement d'impôts locaux.

**Les charges exceptionnelles** sont constituées de charges supportées qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association ou concernent les exercices. Ces charges s'élèvent en 2011 à 469 k€ et correspondent essentiellement aux montants des créances devenues irrécouvrables en partie provisionnées sur les derniers exercices. La baisse importante de 43% constatée est liée au fait que les charges exceptionnelles de 2010 avaient enregistré le montant du prêt octroyé à AEA Suisse suite à la décision du Conseil d'Administration de ne pas demander le remboursement dudit prêt.

### 9.3.4 Méthode de ventilation des charges de personnel

La masse salariale du personnel travaillant à Paris est ventilée dans les différents postes du compte d'emplois des ressources au prorata du temps consacré à chacune des activités faisant l'objet de cette répartition. La répartition obtenue est la suivante :

Missions sociales	39%	1 291 860
Collecte de dons	11%	364 371
Traitement des dons	12%	397 495
Informations et communications	14%	463 744
Achats pour revente	1%	33 125
Frais de gestion	23%	761 866
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>3 312 460</b>

Les pourcentages appliqués au total de la masse salariale du personnel travaillant à Paris donnent les montants de masse salariale affectés à chacune des rubriques.

### 9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice a été corrigé à hauteur de 369 589 euros afin de prendre en compte une correction relative à la présentation des dotations aux amortissements, des reprises de provisions et des financements affectés des exercices 2009 et 2010.

En 2011, 100% des fonds issus de la générosité du public (14 166 K€) ont été dépensés. Ils ont été complétés par une utilisation des ressources collectées auprès du public les années précédentes (1 378 K€) afin d'assurer le financement de l'ensemble de l'activité de l'année. Ces ressources (15 544 K€) ont donc financé 59% des emplois, et ce à hauteur de 10 486K€ pour la mission sociale, de 2 904 K€ pour les frais de recherche de fonds, de 1 986 K€ des frais de fonctionnement et 363 K€ des immobilisations de l'exercice.

## 9.5 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale, une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions est isolée des emplois de l'année existe.

En 2011, les montants enregistrés correspondent à :

	Dotations	Reprises
<b>Provisions pour actifs circulant</b>	<b>45 761</b>	<b>56 553</b>
Région Afrique	45 761	56 553
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>9 186</b>	<b>374 825</b>
France	9 186	374 825
<b>Provisions financières</b>	<b>284 577</b>	<b>9 941</b>
France - VMP	201 775	9 941
France - Perte de change latente	82 802	
<b>Provisions exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>129 252</b>
France - créances douteuses		129 252
	<b>339 524</b>	<b>570 571</b>

## 9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées".

Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élevaient à 2 733 K€ (en ligne avec 2010).

\*  
\* \*